



Etaient présents :

Hélène BROYEZ, Pascal BURGAIN, François GENAY, Jeanne-Odile HAGNIEL, Yann LOPPION, Jean-Christophe PICOT, Yves RICHEZ, Andrée STOECKLIN, Alexandra SIMONKLEIN, Anne HOUOT (pour la présentation du projet de Cerizay)

Excusés :

Françoise GUIZOT, Marie-France LOPPION, Alexandra REBREE, Dominique SCHWEIZER

* * *

1. Projet Cerizay

Anne HOUOT a été invitée pour faire part de son expérience en tant que coordonnatrice culturelle sur la commune de Cerizay (6 000 habitants). La commune se situe à proximité de Bressuire (ville de 15 000 habitants). La programmation culturelle de Cerizay a donc du être pensée en complémentarité avec celle de Bressuire.

La commune souhaitait mettre en place une programmation culturelle.

Sa mission consistait à :

- Mieux connaître le milieu associatif de la commune (89 associations)
- Tisser des liens avec le collège
- Créer un temps fort associant toutes les associations.

La démarche s'est déroulée sur 5 ans :

- Rencontre avec toutes les associations à consonance culturelle,
- Recensement des demandes de la population (enquête),
- Travail avec les enseignants du collège et des écoles primaires (permettant de sensibiliser les jeunes, de créer des habitudes de déplacement vers les lieux de spectacles, de toucher les familles),
- Organisation de 2 festivals : un autour de l'inter-culturalité et un festival du livre.

La création d'un lieu « culturel » a été l'aboutissement de ce travail mené en amont. Les besoins étaient plus facilement identifiables, la population sensibilisée au fait culturel et les associations habituées à travailler avec la municipalité.

Le souhait de créer un lieu spécifique a été renforcé par les difficultés d'utilisation de la salle de cinéma jusqu'alors utilisée en salle de spectacle et par la volonté de disposer d'une grande salle pour les cérémonies (type mariage, grandes occasions communales....).

Les 2 usages obligeaient à une conception modulable : gradins rétractables notamment. La construction s'est faite en plein centre ville, à côté d'un centre social et d'un foyer de Jeunes Travailleurs permettant de bénéficier des services de ses structures (préparation de repas par exemple).

La capacité d'accueil est d'environ 600 personnes. 2 salariés gèrent la salle : 1 personne à la programmation et un technicien (en temps partagé avec le centre social).

La programmation culturelle est élaborée avec les associations (comité de programmation d'une dizaine de personnes). La salle est également mise à disposition des associations pour leurs propres spectacles.

Des compléments d'informations en termes de fonctionnement actuel seront recherchés par Anne HOUOT et transmis au groupe ultérieurement.

2. Retour sur visite et échanges

- ***La salle de l'Espée à Charmes***

La salle est un ancien cinéma, ce qui a induit des contraintes d'aménagement fortes (pas de possibilité d'extension...).

Construction du projet :

Consultation des associations pour identifier leurs souhaits au cours d'une réunion

Conception :

Entrée avec un bar / Salle avec gradins amovibles

Capacité totale de 149 places (100 places en rez-de-chaussée et 49 places en balcon) / Capacité de 300 places en retirant les gradins / Scène très haute / Loges et rangements.

Jauge actuelle jugée trop petite pour recevoir des spectacles pour enfants par exemple.

Coût des travaux : 494 524,10 € HT / subvention CG des Vosges de 113 781 € et de la Région de 145 776 €, soit un total de 259 557 € (environ 52 %).

Fonctionnement

La salle sert exclusivement aux programmations des associations et des séances pour les scolaires. Elle n'est pas mise à la disposition des associations pour leurs activités permanentes.

Depuis la création de la salle, la ville a mis en place un soutien financier supplémentaire pour l'organisation de spectacles.

La salle accueille 54 spectacles par an avec une jauge moyenne de 80 personnes sur l'ensemble de l'année.

Un technicien communal est présent à chaque représentation (souhait de la commune / nécessite une personne souple au niveau des horaires de travail).

- ***Echanges avec les artistes reçus à l'occasion du bal folk***

Echange autour de 2 exemples de lieux culturels :

- ✓ Un lieu géré par une association, constituant son lieu de vie et assez fermé,
- ✓ Une maison des cultures de Pays : plusieurs lieux, dont un réservé exclusivement au spectacle et à la résidence d'artistes. Salle d'environ 100/150 places.

A retenir de ces échanges : s'il existe des volontés sur le territoire d'avoir un lieu culturel, c'est à elles de prendre en main ce projet.

3. Projet culturel de la CCM

Quelles seraient les lignes directrices d'un futur lieu culturel ?

Quels besoins doit-il satisfaire ?

Le groupe propose un lieu :

Avec une jauge suffisante et modulable

Avoir une jauge « suffisante » pour recevoir des spectacles de type concert, théâtre, spectacles, bal folk, spectacles destinés aux écoles et aux familles, soit environ 300 places. La salle de théâtre de Gerbéviller permet d'accueillir 65 personnes (ce qui est trop peu) et la salle des fêtes de Gerbéviller est souvent occupée.

La salle doit être modulable (création d'une grande salle, transformable en petits ateliers) : prévoir gradins rétractables, cloisons amovibles...

Avec des activités diverses

Le lieu ne doit pas être un lieu de consommation de la culture de plus. Il ne doit pas faire que de la diffusion, mais aussi proposer des liens avec les artistes.

La salle doit avoir une **préférence culturelle**, mais elle ne doit pas être exclusivement réservée à la « culture ». D'autres activités compatibles avec les aménagements permanents dédiés à la culture (notamment en termes de son et lumière) doivent pouvoir s'y dérouler afin d'optimiser le lieu :

- ✓ Cours de danse, judo ou gymnastique douce – la pertinence d'une salle pluri activités devra faire l'objet d'une réflexion permettant de s'assurer de la compatibilité technique et/ou de la complémentarité des activités
- ✓ Organisation de soirée cabaret : nécessite la création d'une cuisine. La nécessité d'une cuisine est souhaitable également pour l'accueil des artistes proposant des spectacles.
- ✓ Réunions (Assemblée générale de la CCM, AG des associations...)
- ✓ Accueil des spectacles des classes
- ✓ Location à des personnes privées limitée aux habitants de la CCM pour l'organisation de mariage ou d'événements familiaux (cette possibilité n'est pas la vocation première de la salle, mais il ne faut pas l'écarter en cas de disponibilité).
- ✓ Thé dansant / bals

Cependant il est nécessaire de véhiculer une image de qualité et majoritairement autour de la fonction culturelle de manière à fidéliser le public.

Ouvert aux autres

Permettre une programmation plus « fournie » et plus réfléchie sur l'ensemble de l'année.

Le lieu doit être « ouvert », il doit donc permettre aux associations et aux habitants de pratiquer leurs activités dans de bonnes conditions.

La salle doit permettre un rayonnement du territoire.

Travailler la programmation avec les associations : créer un groupe de pilotage « salle multi-activités » pour son élaboration et son fonctionnement.

Sur le bâtiment lui-même

Le groupe n'indique pas de préférence pour la construction neuve ou la rénovation.

Yves RICHEZ informe qu'une étude préalable sur le château de Moyen va débuter en collaboration avec l'architecte des monuments historiques. Elle consiste à étudier les possibilités de réhabilitation du palais épiscopale, la création d'une salle en prolongement dans la partie manquante et la réfection de la chapelle. Des plans d'architecte et un chiffrage seront établis.

Il indique de plus que le projet de rénovation de la cave à double voûte de 160 m2 est inscrit dans les projets de la DRAC pour 2010.

• La suite

Se renseigner sur les réglementations sur les prêts de salles : obligations diverses en termes de présence de personnel spécifique en cas d'organisation de spectacle ou de prêt aux associations.

Visite de la grange théâtre à Lachaussée (Meuse). Intérêt pour le mode de fonctionnement : lieu appartenant à une compagnie de théâtre (Tangente Vardar) et entièrement géré par les artistes. A prévoir en janvier.

Chercher des informations sur la salle de Nomexy

4. Actions autour de l'eau 2010

Pascal BURGAIN présente les actions proposées ayant trait à la culture lors de la réunion du 20 octobre avec les associations.

❖ *Animations tout au long de l'année*

ACTIONS	Porteurs identifiés
Randonnées avec des temps contés et musicaux, théâtre dans des lieux liés à l'eau (lavoir, fontaine, canal...)	Groupe « culture » et « tourisme »
Nymphée : présentation et visite	Château de Gerbéviller
Représentation de danse dans toutes les communes autour de l'eau (danse avec parapluie, bruit d'orage)	Foyer Rural K DANSE
Art contemporain : œuvre autour de l'eau	QUI QU'EN GROGNE
exposition faïencerie et eau à Magnières	M. SCHUHMACHER
Radeau bibliothèque (cricée...)	Groupe « lecture » CCM
Expo photo, peinture	Groupe « culture » CCM
Expo médiathèque sur l'eau	Groupe « lecture » CCM

Les porteurs identifiés recevront des « fiches-actions » précisant le contenu de l'activité, à retourner à la CCM pour le 8 décembre.

Concernant l'exposition photo, Jean-Christophe PICOT et Pascal BURAGIN ont rencontré Jean-Luc VALERIE qui a édité un livre de photographies sur les milieux humides de Lorraine.

Il est favorable à l'organisation d'une exposition en un lieu unique (a priori GERBEVILLER, compte tenu de la place nécessaire pour accueillir l'exposition) et d'une conférence animée sur le travail effectué (prises de vue, concept défendu...).

Il serait intéressant de l'associer au concours photo amateurs qui sera lancé parallèlement (travail avec les enfants, participation au jury...).

Pascal BURGAIN propose que le groupe « culture » coordonne avec le groupe « tourisme » l'action « parcours animé autour des lavoirs et fontaines ». Cette action aurait lieu le 30 mai 2010.

Hélène BROYEZ informe que le groupe « théâtre » ne pourra pas proposer d'intervention pour cette date mais pense que ce sera possible pour la fête de l'eau.

En complément de ces propositions, Jeanne-Odile HAGNIEL informe que l'association des Amis de l'orgue de Gerbéviller organise un concert Orgue et Orchestre le 11 avril 2010. Elle rencontre le chef d'orchestre les jours prochains et va lui demander de travailler sur des œuvres en lien avec l'eau.

❖ *La fête de l'eau*

La date est fixée au week-end du 18 au 20 juin.

Organisation proposée lors de la réunion du 20 octobre :

ACTIONS	DATE	PORTEUR	CONTACT
Spectacle amateur porté par le collège (type soirée jeunes talents)	Vendredi soir 18/06	collège	B. PERRIN
Spectacle de danse reprenant les ateliers organisés tout au long du premier semestre		FR Gerbéviller	D. ZAZACKOWSI et C. BENA
Spectacle professionnel	Samedi soir 19/06	groupe culture	

Spectacle son / lumière et eau	Dimanche 20/06 : journée familiale et ludique		
Chorales			
Feu d'artifice rassemblant le grand public			
Balade découverte de la Mortagne naturelle		Groupe vallée	T. PROTOIS
Théâtre		FR Gerbéviller	H. BROYEZ
Retour des scolaires sur les actions mises en place tout au long de l'année		CCM et écoles	
Jeux divers autour de l'eau (bombes à eau par exemple)		comité Lamath / Xerma	J. DONATIN

Pascal BURGAIN propose que le groupe « culture » se charge de l'organisation des animations culturelles de ces journées.

2 compagnies ont été contactées pour avoir plus d'informations sur les coûts et les conditions d'accueil.

Jean-Christophe PICOT fait part d'un spectacle sous chapiteau créé par la compagnie « la valise » intitulé « les Naufragés ».

Il est rappelé également la proposition d'accueil « des cubiténistes » qui proposent des concerts hydrophoniques.

5. Questions diverses

❖ ***Spectacles jeunes en partenariat avec le collège, les parents d'élèves et le FSE***

30 jeunes sont inscrits pour le spectacle « NO LIMIT » du vendredi 13 novembre.

Une quinzaine de jeunes du collège sont inscrits pour les 3 autres spectacles.

❖ ***Rencontre Ti Piment***

L'association TI Piment organise un festival autour des cultures de l'océan indien sur Nancy. elle souhaite délocaliser ce festival et cherche un lieu d'accueil. Une présentation plus complète sera effectuée lors d'une prochaine réunion.

❖ ***Festival Convergences***

Il aura lieu les 14 et 15 novembre à Charny sur Meuse. Distribution du programme.

PROCHAINE REUNION :
Attention date différente de celle annoncée lors de la réunion

LE 8 DECEMBRE 2009 à 20h30

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Culture »
- membres du Bureau